



ADHÉSION 2026-2027

**Merci de donner votre adhésion COMPLÈTE
(fiche + règlement + certificat/PPS) en mains propres à
Claire Vuillemot, Dany Lourdeau, Jacqueline et Christian Caillault.**

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : ____ / ____ / ____ à : _____

Profession : _____

Adresse, téléphones et adresse mail à ne remplir que s'il y a des modifications depuis l'année précédente.

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ Tél. fixe : _____

Mail : _____

Activités (plusieurs choix possibles)

Course à pied Marche nordique Marche randonnée Renforcement musculaire

Je certifie sur l'honneur être apte à la pratique de la ou les activités suivantes : Course à pied - Marche Nordique -

Licence FFA (optionnelle)

Marche Randonnée - Renforcement Musculaire

Type de licence	Catégorie	Année de naissance	Tarif	Choix
Athlé-Compétition	U14-BENJAMINS BE	2014 - 2015	66,50 €	
	U16-MINIMES MI	2012-2013	70,50 €	
	U18-CADETS CA	2010-2011	91,50 €	
	U20-JUNIORS JU	2008-2009	94,50 €	
	U23-ESPOIRS ES	2005 à 2007		
	U35-SENIORS SE	1993 à 2004		
	MASTERS MA	1992 & avant		
Athlé-Découverte	U7-BABY ATHLE BB	2021 & après	63,50 €	
	U10-ÉVEIL ATHLÉTIQUE EA	2018 à 2020		
	U12-POUSSINS PO	2016 - 2017		
Athlé-Running	CA-JU-ES-SE-MA	(Voir ci-dessus)	47,50 €	

DÉBARDEUR OFFICIEL DU LJC 20 €

Homme Femme

XXS XS S M
L XL XXL

Merci de faire un paiement à
part pour l'achat du débardeur

N° de licence (si déjà connu) :

Adhésion individuelle LJC : 30 € + Licence FFA : _____ € = somme de _____,

réglée le : _____ en : _____ espèce _____ chèque n° _____ et banque : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (au verso).

Date : _____ et signature : _____

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LENCLOÎTRE JC 86

Modifié par validation du bureau en août 2026.

ARTICLE 1 : Toute personne peut faire partie du Lencloître JC 86 si elle a acquitté sa cotisation et certifié sur l'honneur, être apte à la pratique de la ou les activités choisies. Cela n'empêche pas les adhérents de fournir un certificat médical ou un PPS s'ils le souhaitent.

ARTICLE 2 : Le montant de la cotisation est fixé par le bureau.

ARTICLE 3 : Les membres du Lencloître JC 86 sont répartis en 2 catégories, c'est pourquoi il y a 2 types de cotisations :

- > Les adhérents (adhésion pour le club) ;
- > Les licencié(e)s FFA (règlement de la licence à la FFA).

ARTICLE 4 : Tous les membres participant aux compétitions sont tenus de s'inscrire sous le nom du **Lencloître JC 86** et d'en porter les couleurs.

ARTICLE 5 : Tous-tes les adhérent(e)s sont couvert(e)s par l'assurance du Lencloître JC 86 pendant les compétitions et entraînements organisés par le club.

ARTICLE 6 : Tous-tes les licencié(e)s FFA sont couvert(e)s par l'assurance FFA pendant les compétitions et entraînements.

ARTICLE 7 : Les avantages du Lencloître JC 86 sont réservés aux adhérent(e)s, licencié(e)s, leur conjoint(e) et enfant(s).

ARTICLE 8 : L'inscription au club est exigible au 30 septembre de chaque année pour les renouvellements (fiche d'adhésion, règlement) et jusqu'au 30 juin pour les nouveaux.

ARTICLE 9 : Toute personne adhérente au Lencloître JC 86 **devra être présente dans l'organisation des manifestations sportives du club**. Après avis favorable du bureau et dans la limite des premières demandes un accord exceptionnel pourra être donné par le bureau pour participer à la compétition.

Le Lencloître JC 86 diffuse des photos de ses adhérents sur sa page Facebook, Instagram, Telegram et sur son site internet.

Tout adhérent renonce à son droit à l'image.

Retrouvez-nous sur :



www.lencloitrejc86.com

ou sur les réseaux : Lencloître JC86

